



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SEMUSSAC

Les Membres du Conseil Municipal sont convoqués
pour la **réunion ordinaire** qui aura lieu à la Mairie

Mercredi 03 Mai 2023 à 19H30

L'ordre du jour sera le suivant :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 03/04/2023

Compte rendu des décisions prises par le maire en vertu de la délégation donnée par le conseil municipal en application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales .

Décision 16/2023 : Travaux mairie système informatique devis ACTE SERVICE INFORMATIQUE 6570.08€HT

Décision 17/2023 : Branchement eau potable centre de loisirs sans hébergement devis SEBRA 3275.57€HT

Décision 18/2023 : remplacement mitigeur club house Football devis CHAILLOU 906.45€HT

DELIBERATIONS

D20/2023 Aménagement de voirie ROUTE DU RIVEAU: Convention de travaux de dissimulation des réseaux de communications électroniques avec ORANGE

D21/2023 Prise en charge financière des travaux d'extension du réseau de distribution électrique par la SARL Nature Loisirs et Promotion.

D22/2023 Prise en charge financière des travaux d'extension du réseau de distribution électrique par la SNC SEMUSSAC LES DEUX MOULINS.

D23/2023 Adoption du Contrat de proximité 2022-2026 du Département de la Charente-Maritime concernant le territoire de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

D24/2023 : Don de l'association, Club du 3^{ème} "âge « La joie de vivre », à la commune de Semussac.

D25/2023 Lotissement ILÔTS DES VIGNES : Dénomination de rue.

D26/2023 Lotissement DES MOULINS DE CHAMPAGNE : Dénomination de rue.

D27/2023 Avenant n°01 au marché de travaux concernant la construction d'un centre de loisirs sans hébergement. Lot 13 « aménagements et VRD » attribué à STPA

D28/2023 : UNIMA Union des marais du département de la Charente-Maritime : Adhésion des membres de l'UNIMA.

D29/2023 : Modification libre des attributions de compensation – création attribution de compensation investissement.

D30/2023 : Mise à jour du tableau des effectifs suite à avancement de grade.

D31/2023 : Vente de terrain destiné à la construction d'une pharmacie.

D32/2023 : Sollicitation de l'Aide départementale au titre de la voirie communale accidentogène.

D33/2023 : Demande de garantie d'emprunts par l'office Public de l'habitat de la Vienne

QUESTIONS DIVERSES

A Semussac, le 25 Avril 2023

Michèle CARRÉ

Le Maire

Affiché le 25/04/2023

